

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018**

Présents : Mme BOYAT Sylvie

Mrs BOINNARD Cyril, DELERCE Olivier, DUPONT Éric, JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane (arrivé à 19h15).

Excusée : Mme DWORAK Bogéna

Invité : Jean-François BAILLEUX

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20 h 05.

Le Compte-rendu de la séance du 26 octobre 2018 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour et remercie Jean-François BAILLEUX de sa présence.

2. PC de l'école :

Monsieur le Maire présente le dossier finalisé :

- Nouveauté Remplacement de la chaudière à fuel par une chaudière à plaquettes forestières avec silo pour un coût de 40 000 € HT.
- Estimation des travaux : 926 000 € + 72 000 € d'honoraires.
- Le montant subventionnable pour la DETR est bloqué à 1 000 000 € HT.
- Plan de financement : 998 000 € HT
 - DETR : 40%
 - Conseil Départemental : 30%
 - Emprunt (Commune) : 20%
 - Fonds propres (Commune) : 10%

Délibération : Pour : 8 / 8

3. Présentation du PADD :

Jean-François BAILLEUX présente au CM le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Ce PADD est lié au Plui-H.

Suite à cette présentation, chaque élu aura en sa possession la dernière version et pourra faire remonter des remarques.

Le PADD sera voté lors du prochain CM.

4. Arrêté alignement :

Suite à un problème rencontré Au Sey, Monsieur le Maire propose de prendre un arrêté général sur le territoire de la commune concernant les alignements des clôtures, haies, ...

5. Aide financière pour la RUCHE (Morzine) :

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'aide financière de la part de la RUCHE pour les enfants accueillis cet été.

Le CM est surpris de cette demande, vu qu'une subvention de 360 € a été votée lors du CM du 20 juillet 2018 et mandatée le 31 juillet 2018.

6. Déclassement terrain Champs Marmo :

Pour régulariser l'échange des 32 m² (propriété de la Commune) situés à côté de la parcelle n°1251 aux Champs Marmo avec l'indivision Morallet, Monsieur le Maire donne lecture de la délibération afin de déclasser ces 32 m².

Vote : Pour : 8 / 8.

7. Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le CM que :
 - l'entreprise A.T.EAU va entreprendre des mesures de débit nocturnes sur les réseaux d'eau potable. Suivront deux journées de recherche de fuites par corrélation acoustique.
 - pour la réunion reportée du lundi 19 novembre, l'agence des fréquences électromagnétiques a tous les documents nécessaires.
 - Les travaux des Rossets seront terminés fin novembre. Il restera les poteaux et les fils à déposer au printemps.
 - Les travaux de captage au Meney sont en cours. Les mesures de débit actuel sont de 40 m³/jour.
 - Pour le repas des Anciens 64 personnes sont inscrites.

Fin du conseil municipal : 22h30.